

Π 83
771

A. A. S. Van Meyden
Sous-secrétaire
G. Paris

MICHELET

ET

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

GABRIEL MONOD

DE L'INSTITUT

Cette brochure ne peut être mise dans le commerce

(Extrait de la Revue Internationale de l'Enseignement)

PARIS

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT & DE JURISPRUDENCE

Ancienne Librairie Chevalier-Marescq et C^e et ancienne Librairie F. Pichon réunies

F. PICHON ET DURAND-AUZIAS, ADMINISTRATEURS

Librairie du Conseil d'État et de la Société de Législation comparée

20, RUE SOUFFLOT, (5^e ARR^t)

1910

10-4047804

MICHELET

ET

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ПБЗ
771

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 12793

MICHELET

ET

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

GABRIEL MONOD

DE L'INSTITUT



Cette brochure ne peut être mise dans le commerce

(Extrait de la Revue Internationale de l'Enseignement)

PARIS

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT & DE JURISPRUDENCE

Ancienne Librairie Chevalier-Marescq et C^{ie} et ancienne Librairie F. Pichon réunies

F. PICHON ET DURAND-AUZIAS. ADMINISTRATEURS

Librairie du Conseil d'Etat et de la Société de Législation comparée

20, RUE SOUFFLOT, (5^e ARR^{ts})

—
1910

MICHELET

ET

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE⁽¹⁾

Messieurs, avec le cours de cette année s'achèvera l'enseignement que j'aurai eu le privilège de faire au Collège de France, grâce à la désignation dont j'ai été l'objet de la part des professeurs de cette maison, et grâce à la libérale initiative qui a mis à la disposition du Collège la somme nécessaire pour rétablir pendant cinq années la chaire occupée autrefois par Michelet. Son titre ancien : *Histoire et Morale*, souvent mal compris, a été modifié en celui d'*Histoire générale et Méthode historique*, qui répond beaucoup mieux et à ce que ce cours a été depuis sa création à la fin du xviii^e siècle jusqu'à la mort de M. Alfred Maury, et à ce qu'il doit être. Je serais très heureux si l'initiative de M^{me} la marquise Arconati-Visconti et les leçons que j'ai données de 1905 à 1910 pouvaient engager le Gouvernement à rétablir d'une manière définitive, pour un titulaire plus jeune que moi, la chaire occupée avec éclat au xix^e siècle par Daunou et Letronne, Michelet et Alfred Maury. En tous cas la chaire temporaire que j'ai eu l'honneur d'occuper aura eu cette heureuse conséquence de faire introduire la *Méthode historique* parmi les matières enseignées à l'Université de Paris, et le professeur distingué qui a été chargé de cet enseignement continuera certainement à unir, aux cours spéciaux exigés par le titre de sa chaire, des cours d'histoire générale, tels qu'il en professe depuis de longues années. Aussi bien la méthode historique ne saurait-elle s'enseigner avec fruit pendant longtemps comme une discipline à part, abstraite en quelque sorte, et séparée, soit de l'histoire générale où elle trouve son application pratique, soit de l'étude critique des grands historiens et des procédés de méthode qu'ils ont employés. Je reconnais néanmoins qu'il y a un intérêt considérable à étudier en eux-mêmes les efforts qui ont été faits depuis un siècle et demi, d'abord pour élaborer une philosophie de l'histoire au sens le plus général du mot, puis pour constituer, sur des bases plus précises et plus scientifiques, une *théorie de l'histoire*, qui arrive à en déterminer la nature et l'objet, le domaine et les limites, les procédés

(1) Leçon d'ouverture du cours d'*Histoire générale et Méthode historique*, 1909-1910.

d'investigation et les résultats. Les travaux théoriques sur la méthodologie et la critique historique, sur la fonction de l'histoire et ses relations avec les autres sciences, se sont multipliés prodigieusement, particulièrement en Allemagne, pendant ces dernières années, surtout depuis qu'une science nouvelle, sous le nom de *sociologie*, qui n'est à vrai dire qu'un effort pour donner des bases scientifiques à la philosophie de l'histoire, a tenté de se constituer, à côté de l'histoire, l'on pourrait presque dire aux dépens de l'histoire, car elle tend à prendre à l'histoire tout ce qui n'est pas purement individuel et éphémère, tout ce qui a un caractère de constance et de répétition, tout ce qui est susceptible d'être soumis à des généralisations et à des lois, en un mot tout ce qui n'a pas un intérêt de pure curiosité et de pure délectation, tout ce qui a une valeur instructive et mérite par suite d'être retenu. La sociologie est loin d'être encore définie d'une manière précise. Les sociologues, les philosophes, les historiens, les juristes, les économistes et les savants discutent beaucoup et discuteront longtemps encore sur sa méthode et sur son objet propre. Mais il serait injuste de méconnaître qu'en travaillant à se tailler un domaine particulier sur et entre les domaines de la philosophie, de la psychologie, de l'histoire, du droit, de l'économie sociale et même de la morale, elle a ouvert de nouveaux horizons et a donné aux recherches historiques une portée et un caractère nouveaux. Je ne doute pas que les travaux des sociologues et les querelles qui ne pourront manquer de s'élever entre historiens et sociologues auront les résultats les plus féconds et les plus heureux pour l'histoire, et donneront naissance à une conception plus élevée et plus large de la méthode historique.

Pour moi, dans les cours que j'ai professés ici, en prenant pour point de départ l'étude critique de la vie, de l'œuvre et de l'enseignement d'un des historiens les plus originaux et par suite les plus discutés et les plus discutables du XIX^e siècle, sur lequel j'ai le privilège de posséder un riche trésor de documents inédits, j'ai eu constamment devant les yeux la tâche que le titre même de mon cours m'imposait : étudier à propos de questions d'histoire générale les principes de la méthode historique. Il est peu de questions de critique, de méthode et de pédagogie historiques que je n'aie eu occasion d'aborder, et en même temps j'ai traité une série de sujets d'histoire générale, en m'efforçant toujours beaucoup plus de préciser l'esprit et la méthode d'après lesquels ils doivent être étudiés, que de les traiter dans le menu détail.

J'ai ainsi examiné une série de questions d'ethnographie, de géographie historique, de psychologie historique, d'histoire ancienne et d'histoire du moyen âge ; j'ai été amené à consacrer un grand nombre de leçons à l'histoire de la philosophie de l'histoire et à l'histoire des idées philosophiques et religieuses au XIX^e siècle. J'ai même touché à la sociologie à propos des *Origines du Droit* de Michelet. Enfin, l'an dernier, j'ai consacré l'année tout entière à l'étude de la réforme religieuse et de la place occupée dans cette réforme par la Société de Jésus.

D'après la conception que Michelet s'était faite, dans son cours de 1842, de la philosophie de l'histoire et du rôle de la France dans l'histoire de la civilisation, les deux moments essentiels de l'évolution de la civilisation moderne étaient, d'une part la Renaissance et la Réforme, que j'ai étudiées l'an dernier, de l'autre le XVIII^e siècle et la Révolution. En con-

sacrant le cours de cette année aux causes et à l'esprit de la Révolution, que Michelet a essayé de dégager dans ses cours du Collège de France de 1844 à 1847 et dans l'Introduction à son *Histoire de la Révolution française*, j'aurai à peu près complété le cycle des grandes questions d'histoire abordées par Michelet dans son enseignement et ses écrits, avant la Révolution de 1848.

Je m'efforcerai aujourd'hui de marquer la place de l'*Histoire de la Révolution* de Michelet au milieu des ouvrages qui se sont succédé au XIX^e siècle sur cette grande époque.

I

On pouvait prévoir, quand Michelet écrivit, après la Révolution de 1830, son *Introduction à l'Histoire universelle*, qu'il se trouverait amené à écrire l'*Histoire de la Révolution* avant même d'avoir achevé son *Histoire de France*. Dès sa première œuvre, sa traduction de Vico, on le voit préoccupé de comprendre quelle est la loi du développement de l'Humanité, et il adopte l'idée de Vico, d'après laquelle l'Humanité progresse par un travail intérieur sur elle-même. Dans l'*Introduction à l'Histoire universelle*, Michelet présente ce travail de l'âme humaine comme une lutte de la liberté contre la fatalité, et dans le cours du Collège de France de 1842, où il a tenté de tracer les linéaments d'une philosophie de l'histoire, nous avons vu qu'il montrait l'âme humaine s'efforçant d'arriver à une harmonie parfaite, qui ferait de l'humanité comme une seule âme, et ne pouvant parvenir à cette identité, à cette harmonie que par l'acquisition d'une liberté consciente d'elle-même, éclairée par la science créatrice de justice, et se développant sous l'action maternelle de la Providence ; or c'est là pour Michelet la définition même de l'œuvre de la France au XVIII^e siècle.

Dans l'*Introduction de l'Histoire universelle*, on voit nettement que Michelet se considère comme investi de la mission de faire connaître au monde le rôle de la France, et ce rôle est, si je puis dire, un rôle messianique. La France est destinée à conduire le monde dans les routes de l'avenir, à lui expliquer le Verbe social qui complètera le Verbe moral révélé par le Christianisme.

Bien que Michelet ne dise pas encore expressément que la Révolution française a été le commencement de cette révélation du verbe social, on voit que cette idée est présente à sa pensée à chaque page de son livre. Si la France fait la guerre, c'est pour faire part au monde « de ses lois, de sa liberté si forte et si pure » ; elle est « le creuset des idées et des institutions », et la Révolution française « a marié dans son Code civil les deux éléments romain et germanique ». La France est le pays de l'éloquence et de la prose, et « cette prose est l'expression du génie démocratique moderne qui s'est dégagé de l'action du sacerdoce et de la royauté ». Elle est le pays « où l'individu participe le plus complètement à l'ensemble ». Elle est plus que tout autre peuple une nation ; elle est la nation mixte par excellence ; « toutes les fatalités locales se neutralisent dans son unité ! » En créant les départements, elle est arrivée à la centralisation par le morcellement. Aussi veut-elle la liberté dans l'égalité. « Sa



liberté est juste et sainte. Elle commence celle du monde et veut grouper les peuples dans une unité d'intelligence et de volonté ! »

C'était l'idéal de la Révolution française que Michelet traçait dans ces pages, et, à ce moment, il se croyait appelé à exposer ce rôle éducateur de la France en écrivant à la fois et l'histoire d'Italie et celle de la France. Rome était le nœud de l'histoire dont la France devait fournir la solution. Pour l'Italie, il n'alla pas plus loin que l'histoire de la République romaine. Et il entreprit aussitôt une *Histoire de France*, d'abord conçue comme complète en cinq volumes, mais dont le sixième, achevé en 1843, n'arrivait que jusqu'à la fin de Louis XI. En même temps, son cours du Collège de France, où il abandonne les procédés d'enseignement suivi et méthodique, nourri de faits, qu'il avait employés à l'École Normale et à la Faculté des lettres, l'excitait de plus en plus à jouer un rôle d'apôtre et de tribun, et il éprouvait quelque impatience d'annoncer au monde les vérités qu'il croyait destinées à lui ouvrir les voies de l'avenir. Or, ces vérités, c'est, pour lui, dans l'esprit et les doctrines de la Révolution qu'elles se trouvent. De plus les circonstances de la vie publique, en même temps que les événements de sa vie privée et le développement de ses idées, l'avaient amené à se jeter dans la bataille religieuse et à attaquer violemment la réaction catholique grandissante. Aussi, bien qu'il considère toujours le Christianisme et la Révolution comme les deux grandes forces dont dépend l'évolution humaine, il ne considère plus la Révolution comme étant simplement une conséquence et l'accomplissement du Christianisme. Tout en cherchant ce qu'il peut y avoir dans le Christianisme de conciliable avec la Révolution, il voit dans la Révolution à la fois l'héritière et l'adversaire du Christianisme. Elle le continue en le contredisant. Il se sent d'autant plus pressé de donner la formule de la Révolution, de raconter cette histoire dramatique où se trouvent toutes les origines, toute l'explication du monde moderne.

Au printemps de 1843, il avait livré bataille avec Quinet aux Jésuites, et il pense d'abord que le plus pressé sera d'écrire l'histoire de la Renaissance et de la Réforme, après avoir clos le moyen âge par le règne de Louis XI, qui est déjà un prélude des temps modernes et même de la Révolution. Mais il sent que son Histoire va prendre un autre tour, un autre ton.

« Que je le veuille ou non, écrit-il le 5 juillet 1843, l'histoire de France sera modifiée. Qu'elle le soit, selon le vrai..... J'entre dans la Renaissance, les guerres d'Italie, etc. Il était grand temps que je prisse parti nettement contre le parti de la mort, sinon la matérialité de ces temps m'aurait gagné... Cette heureuse anticipation du souffle de la Réforme me vient à merveille. »

Mais la Réforme est bien loin encore de la Révolution, et il se demande comment il arrivera à achever son œuvre.

Il écrit le 22 mars 1844 (second jour du printemps, d'un froid printemps) : « Alors je me mis à songer, calculer, prévoir : je n'achèverai pas si je ne me hâte. Jusqu'ici j'ai fait un volume par 18 mois ou deux ans, le troisième 1837, quatrième 1839, cinquième 1841, sixième 1843 (dans ces trois derniers, seulement trois règnes ou 63 ans de 1380 à 1483). C'est-à-dire que la proportion primitive s'est trouvée rompue. Donc si l'*Histoire de France* n'était accélérée, il faudrait 12 ans au moins, ce qui

dépasse certainement la durée de ma vie active (1), sinon de ma vie ? — (et encore dans ce cas rien de ma philosophie de l'histoire, ni du cours de 1842 sur l'antiquité, ni de l'essai sur l'histoire des religions, 1834 ; rien des origines du peuple, 1839, ni de l'histoire du droit ; rien du cours de 1838 sur Paris et le moyen âge).

« Il faudrait, de bonne grâce, compter avec la nature, admettre les chances probables, c'est-à-dire serrer pour finir :

1^o Dans un volume :

La philosophie de l'histoire comme résurrection ; art de *ressusciter* : le peuple *ressuscité* dans l'antiquité et le moyen âge ; où seraient repris les six premiers volumes de l'*Histoire de France* ;

2^o En trois volumes :

La résurrection en acte, les trois derniers siècles. *Quatre* volumes en huit ou dix ans ?

« Je relis dans la préface du tome XXII de notre honnête Sismondi qu'il avait voulu donner toute l'histoire jusqu'en 1789 en 24 volumes ; mais il en a consacré sept au xvi^e siècle. »

Michelet ne se trompait pas en prévoyant qu'il n'arriverait pas à condenser en trois volumes les xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, car, quand il reprit son œuvre en 1855, bien qu'il ne lui ait nullement donné la précision érudite des tomes III à VI relatifs au moyen âge, il lui fallut onze volumes pour aller de Charles VIII à 1789.

Aussi, bien qu'il continue de mars à juillet 1844 à travailler à son septième volume qui devait traiter de la Renaissance, et même ait porté, le 31 juillet 1844, à l'imprimerie, la partie relative à Charles VIII (qui ne devait paraître avec le reste du volume qu'en 1855), il s'en désintéresse bientôt et se sent invinciblement attiré vers l'époque moderne et la Révolution par le mouvement même de ses cours au Collège de France.

Les deux volumes qu'il publie en 1845-1846, avant de faire paraître en 1847 l'*Histoire de la Révolution*, *Le Prêtre* et *le Peuple*, sont comme deux introductions à la Révolution, l'une sur la question religieuse, l'autre sur la question sociale.

En 1843, il avait voulu exposer dans son cours ses idées sur l'évolution du moyen âge, avec la pensée d'écrire ce volume de généralisation philosophique, qui devait être la préface des trois volumes où il voulait condenser l'histoire des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles. Il avait montré le rôle éducatif joué par l'Église dans la formation de la nationalité française, la noblesse de l'idéal du moyen âge et l'impossibilité où il avait été de le réaliser. Il avait aussi montré dans le triomphe du Jésuitisme la ruine définitive de l'idéal chrétien et social du moyen âge.

Dans l'hiver de 1844-1845, il continue son cours dans la même direction d'idées, en traitant du rôle philosophique et religieux de la France et de l'attitude prise par la France vis-à-vis de Rome. Les lectures qu'il fait pour son cours, les pensées qu'elles lui suggèrent, l'amènent à écrire son livre : *Le Prêtre, la Femme et la Famille*, qui est dans sa pensée la suite

(1) Ceci nous fait sourire. Il avait alors 45 ans et avait encore trente ans de production littéraire devant lui.

logique des Jésuites, la philosophie de l'histoire religieuse de la France au xviii^e siècle, l'analyse des raisons qui stérilisèrent l'œuvre de la réforme catholique du Concile de Trente et rendirent nécessaires la révolution philosophique du xviii^e siècle et la révolution politique de 1789. C'est le 9 août qu'il commence le *Prêtre* et en arrête le plan. Il y travaille avec acharnement pendant toutes les vacances et l'achève 8 janvier 1845. Fidèle à son habitude d'imprimer ses livres à mesure qu'il les écrit, il fait paraître son livre le 15 janvier. On peut être certain, dès ce moment, qu'il va entreprendre d'écrire l'histoire de la Révolution, car son cours de 1845 a pour objet de définir l'esprit de la Révolution, d'en rechercher les causes sociales et intellectuelles. Toutefois, il attendra encore à 1846 pour commencer d'écrire cette histoire : car, entraîné par les préoccupations du présent, il se met tout à coup, le 31 août 1845, à écrire le *Peuple*, où il adresse à la France, à la bourgeoisie française en particulier, un pressant et éloquent appel, pour qu'elle achève l'œuvre de fraternité sociale et patriotique que la Révolution a conçue, mais qu'elle n'a pas réalisée.

Dès qu'il a achevé d'écrire et d'imprimer le *Peuple*, le 24 janvier 1846, et qu'il l'a mis en vente le 28, il commence son cours de 1846 sur la nationalité française, considérée comme contenant en germe, dès le moyen âge, les idées de la Révolution, et il pousse la préparation de son *Histoire de la Révolution*, dont la rédaction n'est commencée que le 26 septembre 1846 et dont les deux premiers volumes sont écrits et imprimés le 12 novembre 1847. Michelet professait en même temps le cours de 1847 sur l'esprit du xviii^e siècle, précurseur de la Révolution.

Il faut ajouter que Michelet était certainement aussi encouragé à entreprendre l'*Histoire de la Révolution* par la publication, dans l'automne de 1845, du cours d'Edgar Quinet sur *Le Christianisme et la Révolution*, et par l'annonce d'une histoire de la Révolution de Lamartine, qui fut préparée par lui de 1844 à 1847 et parut en même temps que le premier volume de Michelet : l'*Histoire des Girondins*. Il savait également que Louis Blanc préparait une *Histoire de la Révolution* qui devait, elle aussi, commencer de paraître en 1847. Dans une note du 8 février 1847, Michelet expose le plan de ses cours de 1844 à 1847, qu'il considère comme se rapportant tous à la Révolution.

« 1842 : Philosophie de l'Histoire. Antiquité et moyen âge. Vraie vie du moyen âge. Fausse vie : Jésuites.

« 1844 : Rome et France. Révolution religieuse, où la Révolution n'apparaît qu'à la fin en deux leçons. Le *Prêtre*, qui développe la partie intime, omise par le cours.

« 1845 : A. Révolution. *Ses Précédens*, et légitime, nécessaire, mais ne sert...

B. Révolution et xviii^e siècle, historique, propriété, éducation. Association, liberté de religion, la presse, etc. Enfin Révolution et le *Peuple*.

1846 : Révolution. Nationalités.

A. Par questions : littérature, art, guerre, droit, religion.

B. Par époques : 1^o Nos anciens Etats généraux, 1572, 1593, 1614.

2^o Influence catholique.

3^o Influence anglaise au xviii^e siècle, enfin Révolution et l'*Histoire de la Révolution*, t. 1^{er}, avec son Introduction religieuse et politique contre christianisme et royauté.

« Ici j'ai pris parti :

Et contre royalistes (légitimistes et anglomanes),

Et contre républicains terroristes,

Et contre chrétiens,

Et contre communistes ; Louis Blanc.

« En 1846 : A, par questions ; B, par époques et, en 1847, par hommes. »

Les indications et les dates que je viens de donner indiquent suffisamment comment l'*Histoire de la Révolution* sortit, non pas d'une préparation scientifique lente et méthodique, mais d'un entraînement, d'une improvisation fébrile ; elle fut entreprise sous un souffle d'enthousiasme et de bataille, auquel se mêlaient des orages de vie intérieure. Une note du vendredi 14 février 1845 indique dans quel esprit Michelet entreprit cette œuvre brûlante, à laquelle on ne peut rien comprendre si on n'en connaît pas la genèse étrange. Cette note est mêlée de confessions sur sa vie intime et ses fautes cachées.

Cette note a pour titre :

Guerre aux Dieux pour Dieu. Avenir !

« La guerre aux Dieux !... pour le Dieu de l'avenir, l'éternel, l'immuable dans le muable.

« Gardons le cœur ferme et haut... Nous n'avons que notre cœur !

« Nous, dis-je, et c'est assez.

« Fais donc *taire* ton individuel et la volupté énervante et les tristesses domestiques,

« le deuil de tant de pertes, toujours présentes... et l'incertitude de ces jeunes existences, liées à la tienne, tous bien chancelans, tous nageant entre espoir et crainte... car il faut que tout l'individuel vacille, tienne à peine, dans cette ferme maison de l'esprit. Donc, fais taire tes Dieux domestiques, ton foyer brisé, tes jouissances mélancoliques.

« Tu as à bâtir une pierre. — Edifie et bâtis bien, comme dit Rückert. Toi-même, mal édifié, peu solide, battu de deux ennemis : sensualité, subtilité, qui est la sensualité de l'esprit.

« Tu bâtiras mieux que toi-même... Telle est la grâce de Dieu.

« Tu donneras, de toi-même, mieux que ce qui est en toi.

« Tu agiras sur la foule, parce que tu en es, la remuant même par tes mauvais éléments, qui sont les siens. »

Il a fallu tout le génie divinatoire de Michelet, sa puissance inouïe de travail, pour qu'une œuvre entreprise dans des dispositions d'esprit aussi exceptionnelles, aussi malades, aussi antiscientifiques, ait cependant une incontestable valeur historique, et tienne une place, non seulement honorable, mais brillante dans la série des ouvrages auxquels l'histoire de la Révolution a donné naissance.



II

Je n'entreprendrai pas de tracer ici un tableau d'ensemble des ouvrages qui ont été consacrés, depuis l'époque révolutionnaire jusqu'à nos jours, à l'histoire de la Révolution. C'est un tableau qui nous sera sans doute donné un jour par M. Aulard et dont il nous a déjà apporté quelques fragments. Ce travail demande une immense lecture, un travail critique préparatoire poussé très loin car tout y est encore à faire. Pour moi, je me contenterai de rappeler brièvement les principaux ouvrages dont la Révolution a été l'objet, pour montrer, à sa date, la place qu'y a prise l'œuvre de Michelet.

L'histoire de la Révolution a été racontée par quelques-uns de ceux qui en avaient été les acteurs et les spectateurs. Vous trouverez dans la revue *La Révolution française* de juin, juillet et août 1899, une analyse et une critique très précises d'une partie de ces ouvrages. Il faut distinguer ceux qui ont un caractère surtout narratif et ceux qui ont une portée philosophique et se proposent surtout de déterminer les causes, l'esprit et les résultats de la Révolution. On pourrait, si on le voulait, faire rentrer dans la première catégorie tous les Mémoires écrits par des acteurs et des spectateurs de la Révolution, qui ont paru en grand nombre à partir de 1797, en attendant la grande publication en 16 volumes du *Choix de Mémoires relatifs à la Révolution*, de Berville et Barrière, publié de 1820 à 1826. Mais il faut distinguer les *Mémoires* autobiographiques des *Ouvrages* composés par des témoins oculaires, avec l'intention avouée de faire œuvre d'historiens, de donner un tableau d'ensemble des événements et de les juger. Parmi ces ouvrages, il en est deux qui doivent être mis à part comme des œuvres d'une réelle valeur, à cause de l'esprit d'impartialité, le souci d'exactitude et l'intelligence qui les caractérisent. Le premier est l'*Histoire de la Révolution de 1789*, par DEUX AMIS DE LA LIBERTÉ. Les sept premiers volumes de cette histoire, qui s'étendent jusqu'à la fin de l'Assemblée Constituante, et dont on ne connaît pas les auteurs, contiennent un récit très limpide des événements, écrit par des observateurs très attentifs, surtout préoccupés de faire bien comprendre l'état et le mouvement de l'opinion publique. Les volumes 8 à 20, qui ont paru de 1796 à 1803, et conduisent cette histoire jusqu'au 2 août 1802, ont été écrits avec beaucoup moins de soin et dans un esprit nettement hostile à la Révolution. Cette suite est une entreprise de librairie plutôt qu'une œuvre d'histoire. Le second ouvrage narratif qui mérite d'être mis à part est l'*Histoire de France depuis la Révolution de 1789*, parue de 1801 à 1810 en quatre volumes in-4^o, et qui va de 1789 au 18 Brumaire, par le vicomte François-Emmanuel de Toulangeon, ancien député à la Constituante et maréchal de camp en 1792, plus tard député au Corps législatif. C'est l'œuvre d'un homme qui déclarait lui-même, dans son *Manuel révolutionnaire* paru en l'an IV (1795-96), qu'il n'appartenait à aucun parti, mais qu'il était « gouverniste », voulant le salut pour la patrie et la fraternité entre les citoyens. Il s'est efforcé d'être exact et il y est presque toujours parvenu, de citer les textes sans les embellir et de faire comprendre « la suite nécessaire des événements qui se succèdent comme les révolutions du monde matériel ». Il a le pre-

mier fait une large place à l'histoire militaire et marqué ses relations avec l'histoire politique. On peut encore rapprocher des deux ouvrages que je viens de citer : l'*Essai historique et critique sur la Révolution*, de Pierre Paganel, un ancien prêtre devenu membre de la Législative et de la Convention, où il avait voté la mort du Roi, plus tard employé au ministère des Affaires extérieures, puis à la Grande Chancellerie, qui publia en 1810 les trois volumes de cet *Essai*, écrits avec une intention nettement apologétique, mais aussi avec beaucoup de sérieux et d'intelligence. Son ouvrage fut saisi et interdit par la police impériale.

On peut mentionner enfin, après l'ouvrage de Paganel, l'*Histoire complète de la Révolution*, en six volumes, publiée beaucoup plus tard, de 1833 à 1839, par Pierre Tissot, le beau-frère du conventionnel Goujon. Il avait pris part, lui aussi, dans des rôles subalternes, à la Révolution, et avait conservé, à travers l'Empire et la Restauration, et dans sa carrière de professeur et de journaliste, ses sentiments d'ardent Montagnard.

A côté de ces ouvrages il en est d'autres, inspirés par un esprit d'hostilité à la Révolution, qui sont loin d'avoir la même valeur et ne peuvent guère servir qu'à fournir un certain nombre d'anecdotes dont on doit toujours vérifier l'exactitude, et à connaître l'état d'esprit des monarchistes pendant la Révolution. De ce nombre est l'*Histoire philosophique de la Révolution de France*, par Fantin Desodoards, parue en deux volumes en 1796, et qui eut de nombreuses éditions, mais dont rien ne justifie le succès, car elle n'a de philosophique que le nom et n'est digne d'être lue que parce qu'elle contient le récit de quelques faits dont Desodoards fut le témoin oculaire. Les seuls ouvrages d'inspiration royaliste qui aient une réelle valeur sont ceux de Charles de Lacretelle. Il publia, de 1801 à 1806, sous forme d'une suite au *Précis historique de la Révolution française*, de Rabaut Saint-Etienne, qui ne traitait que de la Constituante, trois petits volumes in-18 sur la Législative, la Convention et le Directoire, portant le même titre. Plus tard, en 1820, alors qu'il était professeur à la Faculté des lettres de Paris, il composa une *Histoire de l'Assemblée Constituante*, en deux volumes in-8, et reprit alors toute son œuvre pour en faire une *Histoire de la Révolution française*, en huit volumes in-8, qui parut de 1824 à 1826.

Lacretelle, tout royaliste qu'il était — et même censeur dramatique sous l'Empire et censeur royal sous la Restauration, — était resté un homme du XVIII^e siècle et appartenait aux idées constitutionnelles libérales (1), mais menacé sous la Terreur, emprisonné pendant 30 mois après Fructidor, il avait travaillé au retour des Bourbons pendant la Révolution, et il en écrivit l'histoire dans un esprit d'hostilité non dissimulé. Les mauvaises habitudes littéraires du temps, qui lui faisaient remplacer les discours vrais par des arrangements de son cru, ou inventer des dialogues, font de ses ouvrages, tout autant que son parti pris politique, des livres dont on ne peut se servir qu'avec une extrême circonspection.

Le *Précis* de Rabaut Saint-Etienne, dont Lacretelle avait voulu écrire la suite, est infiniment supérieur. Bien qu'il se présente à nous comme un Abrégé chronologique de l'histoire de la Constituante, car la première édition de 1792 a pour titre : *Almanach historique de la Révolution*

(1) Il a été un de ceux qui ont encouragé Michelet à ses débuts.

Française pour l'année 1792, il est en réalité une sorte de philosophie de la Révolution, un exposé de ses causes et de son esprit, une apologie d'autant plus touchante, que Rabaut, peu de mois après l'avoir publiée, était proscrit avec les Girondins et périssait avec eux.

Nous devons à une femme, spectatrice, elle aussi, de cette Révolution dont son père avait été l'un des premiers acteurs, à Mme de Staël, un ouvrage d'un caractère philosophique bien supérieur à celui de Rabaut : *les Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, achevées en 1816, et qui ne parurent qu'après sa mort. Bien que cet ouvrage soit mal conçu et mal composé, car la Révolution n'y tient qu'une place secondaire, tandis que la première place appartient à l'apologie de la politique de M. Necker, à une diatribe contre Napoléon, et à un plaidoyer en faveur du gouvernement représentatif anglais, bien que l'on puisse contester la valeur de la philosophie générale de Mme de Staël qui tente de ramener les principes de la politique aux lois de la morale et de la religion, les chapitres relatifs à la Révolution gardent encore aujourd'hui toute leur valeur, tant ceux dans lesquels Mme de Staël justifie la Révolution comme un effort de la nation pour défendre ses droits contre les empiétements du despotisme, que ceux où elle analyse avec une rare clairvoyance les fautes commises par la Constituante et les gouvernements révolutionnaires qui lui ont succédé, fautes qui ont amené la chute de la République. Elle a indiqué la première les funestes effets de la politique religieuse de la Constituante.

Mme de Staël avait eu d'ailleurs, pour la guider et l'inspirer dans la composition de son livre, l'ouvrage en trois volumes sur *la Révolution*, publié en 1796 par son père M. Necker, où, lui aussi, avait présenté, sous la forme d'une philosophie de la Révolution, l'apologie de ses idées et de sa conduite.

Au moment même où Charles de Lacretelle refondait dans un ouvrage d'ensemble ses *Precis de la Révolution*, à cette histoire écrite dans un esprit contre-révolutionnaire, venaient s'opposer deux œuvres où, pour la première fois, l'histoire de la Révolution était racontée dans un esprit vraiment historique, c'est-à-dire sans parti-pris d'apologie ou de dénigrement, avec l'intention avouée de faire comprendre l'enchaînement de causes et d'effets qui avait transformé les institutions de la France, bouleversé l'Europe entière et produit une série d'événements prodigieux par leur caractère comme par leurs résultats : ce sont les histoires de la Révolution de Mignet et de Thiers, parues, la première en 1824 en un volume de 730 pages qui comprenait toute la période de 1785 à 1814, la seconde, de 1823 à 1827, en dix volumes, comprenant seulement la période de 1789 à 1799.

Ces deux ouvrages, malgré la différence de leurs dimensions et de leur caractère, le premier d'allure plus philosophique, le second plus purement narratif, sont cependant inspirés par le même esprit. Ils étaient dus à deux jeunes avocats marseillais, venus à Paris pour se faire une situation dans le journalisme et les lettres, imbus des idées libérales de l'époque, persuadés que la Révolution française avait été inévitable et que la France ne pourrait jouir de la liberté et de la paix intérieure que par le triomphe des principes au nom desquelles elle avait été faite. Leur œuvre fut donc une justification de la Révolution, mais ce n'en fut pas l'apologie, car bien loin de prétendre approuver ou même

excuser tous les actes des révolutionnaires, ils ne cherchaient qu'à les expliquer et à en faire comprendre l'enchaînement.

On les a accusés l'un et l'autre de fatalisme, et même d'une tendance immorale à trouver dans le succès la justification de tous les actes, même les pires. Je crois qu'une lecture impartiale de leurs livres ne confirme pas cette manière de voir. On n'est pas fataliste, parce qu'on cherche à comprendre comment certaines situations ont déchaîné certaines passions, ont déterminé certains actes et comment ces actes ont été la conséquence plus encore des circonstances que des caractères et de la volonté bonne ou mauvaise des hommes. Cette recherche du lien qui rattache les événements en série dans une période donnée est la tâche propre de l'historien, et, à cet égard, MM. Thiers et Mignet, bien qu'ils aient été poussés à écrire leurs deux livres par une intention politique, ont fait véritablement œuvre d'historiens. C'était du reste la première fois que l'histoire de la Révolution était écrite par des hommes qui n'y avaient été ni acteurs ni même spectateurs. Toutefois, ils étaient trop rapprochés des événements et connaissaient un trop grand nombre d'acteurs du drame pour que les témoignages oraux et les jugements des hommes de la Révolution n'aient pas joué un grand rôle dans la composition de leurs œuvres. Mais leur intelligence libre et aiguisée savait les utiliser sans s'y asservir. La foi candide de M. de Lafayette leur permettait de bien comprendre les espérances, les convictions et les illusions des hommes de 1789 : la sévérité doctrinale et morale de M. Royer-Collard leur rappelait, à M. Mignet surtout, le lien qui rattachait les avortements et les échecs de la Révolution à ses excès. Mais surtout la clairvoyance dépourvue de scrupules et de préjugés de M. de Talleyrand, dont ils avaient cultivé assidûment le commerce, les aidait à saisir les mobiles et les raisons de la marche inéluctable de la Révolution, et à les mettre en lumière pour l'instruction des générations nouvelles. Chez Manuel et chez Laffitte, M. Thiers voyait encore beaucoup d'autres témoins de la grande époque et chez Talleyrand il pouvait causer finances avec le baron Louis. On peut dire que leurs deux livres sont, à quelques égards, la Révolution vue à travers M. de Talleyrand et ses amis. Cela est vrai surtout de M. Thiers, car chez Mignet on sent toujours le moraliste, mais un moraliste qui cherche des leçons dans le passé au lieu de se complaire dans des indignations ou des enthousiasmes, des blâmes ou des approbations également vains. M. Thiers, lui, fait de l'histoire politique, en y mêlant, ce qui était une nouveauté, l'histoire financière, l'histoire diplomatique et l'histoire militaire.

Pour les deux jeunes historiens la qualité essentielle de l'historien, c'est l'intelligence ; son devoir est de faire comprendre. Aussi, bien que leur œuvre ait été dans une certaine mesure improvisée, car Thiers écrivit ses dix volumes tout en fournissant une collaboration aussi active que variée au *Constitutionnel* et au *Globe*, et Mignet prépara en deux ans et écrivit en quatre mois l'histoire d'une période de vingt-cinq ans ; bien qu'ils n'aient consulté qu'un nombre de sources très restreint dont presque aucune manuscrite ; bien que leurs ouvrages aient été des œuvres de circonstance dictées par une pensée politique, ce sont néanmoins des ouvrages historiques importants, conçus à certains égards d'une manière scientifique, avec une volonté incontestable d'impartialité. Tout en laissant voir qu'à leurs yeux la monarchie constitutionnelle est

l'idéal politique auquel les principes de 1789 doivent conduire, ils se gardent de faire de la Révolution une préface à une prédication en faveur du régime représentatif anglais comme l'avait fait Mme de Staël. Ils restent sur le terrain de l'histoire.

Leurs œuvres ont été le point de départ, la base de toutes les études ultérieures sérieuses sur la Révolution française. Ils en ont posé les jalons. Ce ne sont ni des œuvres complètes ni des œuvres approfondies, mais ce sont des essais d'histoire politique très consciencieux et déjà solides. Leurs auteurs ont rejeté les fausses élégances littéraires qui déparaient l'ouvrage de Lacretelle et lui enlevaient presque toute valeur; ils sont des fils du XVIII^e siècle, des rationalistes ennemis de la déclamation, élèves de Montesquieu et de Voltaire plus que de Rousseau, et ils racontent et jugent les événements avec une lucidité sereine qui a surpris les contemporains, et qui constitue un vrai mérite, quand on rapproche leurs œuvres de celles qui ont précédé et qui ont suivi.

Mignet et Thiers avaient été surtout des historiens politiques, ils avaient surtout fait l'histoire de la Révolution parisienne, en s'intéressant presque exclusivement aux personnages politiques qui avaient occupé le devant de la scène.

Les mouvements populaires, les passions des foules, la vie de la masse de la nation pendant la Révolution n'avait guère attiré leur attention, et leur esprit de monarchistes libéraux, nourris des idées du XVIII^e siècle, ne les avait pas préparés à sentir ni à faire revivre les passions nobles ou brutales qui avaient animé les hommes de la Révolution. Il devait nécessairement venir maintenant des hommes qui allaient tâcher de connaître, de faire revivre ces passions, d'écrire l'histoire de la Révolution dans un esprit révolutionnaire. Le mouvement romantique d'une part, qui invitait l'historien à faire appel à l'inspiration et l'intuition, et qui prétendait, non seulement comprendre le passé, mais le ressusciter; et d'autre part, le réveil des idées républicaines et proprement révolutionnaires qui se produisit après 1830 et qui, après 1840, prépara la Révolution de 1848, devaient faire naître un groupe d'œuvres nouvelles, qui n'auront pas le calme et l'impartialité des ouvrages de Mignet et de Thiers, mais qui auront bien plus de chaleur, de couleur et de vie, et feront à leur tour comprendre ce que ceux-ci étaient impuissants à faire ressortir, les sentiments, les passions et les idées qui ont agité les hommes. Mignet et Thiers montraient des événements et des actes; Carlyle, Michelet, Lamartine, Louis Blanc montreront des passions, des idées et des hommes.

C'est Carlyle qui, le premier, écrivit l'*Histoire de la Révolution* sur le mode lyrique et romantique. C'est en 1839 qu'il publia son *History of the French Revolution*. Le génie désordonné et pittoresque de Carlyle trouvait dans la tragédie révolutionnaire un sujet qui lui convenait. Il eut, avant Michelet et avant Taine, le sentiment que l'acteur principal de la Révolution était le peuple même, et son principal effort fut de peindre, dans une série de tableaux d'un coloris éclatant et souvent surchargé, les mouvements passionnés de ce peuple. Une idée unique inspirait le livre : la ruine de la monarchie despotique et corrompue de l'Ancien Régime a déchaîné l'Anarchie; la Révolution n'est pas autre chose que la série de convulsions à travers lesquelles les éléments sains d'ordre et de paix luttent contre le désordre et la barbarie, et finissent

par être sauvés par un héros, qui conserve ce qu'il y avait de bienfaisant et de vital dans l'œuvre de la Révolution (1).

Carlyle qui était Anglais, et dont les idées étaient un singulier mélange de radicalisme puritain teinté de socialisme avec une sorte de culte du passé, des pouvoirs forts et des grands hommes, et qui n'avait de vraie haine que pour le libéralisme égoïste et individualiste des whigs, regardait du dehors la Révolution française comme un phénomène prodigieux qui l'enthousiasmait par sa puissance et le révoltait par son incohérence. Lamartine, Michelet et Louis Blanc sont des Français, imbus de l'esprit de la Révolution, qui considèrent l'esprit de la Révolution comme l'esprit même de la France moderne, et écrivent à la fois pour faire connaître cet esprit et pour faire rentrer la France dans les voies de la République.

La même année 1847 paraissent les huit volumes de l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution* de Michelet qui devait en avoir sept et les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution* de Louis Blanc qui devait en avoir douze. Lamartine avait improvisé son œuvre en trois ans. Il l'avait commencée en 1843. L'*Histoire des Girondins* est un véritable poème, où Lamartine s'est beaucoup moins soucié d'analyser des textes et des faits que d'exalter l'âme de la France révolutionnaire dans ce qu'elle eut d'héroïque, de désintéressé, de sublime, à travers toutes les erreurs et tous les crimes. Lamartine réconcilie dans le ciel d'une république idéale tous les partis révolutionnaires qui s'étaient déchirés les uns les autres. Ce plaidoyer, d'un style prestigieux, d'une éloquence entraînant et d'une poésie éblouissante, contribua pour beaucoup à nourrir les enthousiasmes et les illusions d'où devait sortir la République de 1848. La *Révolution* de Michelet y contribua aussi pour sa part. Elle aussi est un poème dont le peuple est le héros, et elle a pour point de départ et pour fil conduc-

(1) Taine, dans sa *Littérature anglaise* (V. p. 320) a admirablement caractérisé et réfuté le point de vue de Carlyle, qui devait cependant être adopté et exagéré plus tard par lui-même, dans ses *Origines de la France contemporaine*.

« Il n'a vu que le mal dans la Révolution française. Il la juge aussi injustement qu'il juge Voltaire et pour les mêmes raisons... Il y cherche le sentiment puritain, et comme il ne l'y trouve pas, il nous condamne.

« La philosophie qui a produit la Révolution française était simplement destructive. La théorie des Droits de l'Homme, empruntée à Rousseau, n'était qu'un jeu logique, une pédanterie vaine. La morale en vogue était la promesse du bonheur universel. Incrédulité, bavardage, sensualité, voilà les ressorts de cette réforme. On remplace l'autorité corrompue par l'anarchie effrénée. La destruction accomplie, restent les cinq sens inassouvis, et le sixième sens insatiable, la vanité, toute la matière démoniaque de l'homme apparut et avec elle le cannibalisme.

« Ajoutez donc le bien à côté du mal, les vertus à côté des vices. Ces sceptiques croyaient à la vérité prouvée, et ne voulaient qu'elle pour maître. Ces logiciens ne fondaient la société que sur la justice, et risquaient leur vie plutôt que de renoncer à un théorème établi. Ces épicuriens embrassaient dans leur sympathie l'humanité tout entière. Ces furieux, ces ouvriers, ces Jacques sans pain, sans habits, se battaient à la frontière pour des intérêts humanitaires et des principes abstraits. La générosité et l'enthousiasme ont abondé ici comme chez vous ; reconnaissez-les sous une forme qui n'est point la vôtre. Ils se sont dévoués à la vérité abstraite comme vos puritains à la vérité divine ; ils ont suivi la philosophie comme vos puritains la religion. Ils ont eu pour but le salut universel comme vos puritains le salut personnel. Ils ont combattu le mal dans la société comme vos puritains dans l'âme. Ils ont été généreux comme vos puritains vertueux. Ils ont eu comme eux un héroïsme, mais sympathique, sensible, prompt à la propagande, et qui a réformé l'Europe pendant que le vôtre ne servait qu'à vous. »

teur une idée plus mystique encore que philosophique : l'idée que la Révolution est la révélation d'un idéal de justice, fondement de l'égalité sociale, en opposition avec l'idée chrétienne de la grâce, fondement de l'inégalité sociale. Heureusement Michelet était un historien habitué à manier les textes et un esprit créateur, qui savait arracher aux textes le secret de la vérité et de la vie. Si ses deux premiers volumes ont été préparés avec hâte et presque exclusivement avec les textes réunis de 1833 à 1838 par Buchez et Roux dans les quarante volumes de leur *Histoire parlementaire de la Révolution française*, il fouilla ensuite de beaucoup plus près les sources et même les sources manuscrites, il les employa d'ordinaire avec critique, et son ouvrage, où il chercha à comprendre et à faire revivre tous les éléments qui ont pris part à la Révolution pour la défendre ou la combattre, et où les individus, même les plus marquants, ne sont que des manifestations éphémères des forces collectives qui déterminent la marche des événements, a, sur beaucoup de points, fait avancer la connaissance et surtout l'intelligence de la Révolution, en dépit de l'intempérance avec laquelle Michelet laisse déborder dans son œuvre ses émotions et ses conceptions personnelles.

Les deux premiers volumes de Louis Blanc n'étaient qu'une préface de l'histoire proprement dite de la Révolution, préface très travaillée et très intéressante, où il remonte jusqu'au xv^e siècle pour découvrir la naissance et la marche des idées qui ont produit la Révolution. Cette Histoire, du tome III au tome XII, Louis Blanc l'écrivit en exil, en Angleterre, loin des documents d'archives qu'il aurait pu consulter en France, mais au milieu des riches collections de livres et de manuscrits du *British Museum*, qui lui ont permis de composer un ouvrage solide, neuf sur beaucoup de points, et qui était certainement plus approfondi que tous ceux qui l'avaient précédé. Quoique l'*Histoire* de Louis Blanc, écrite d'un style soigné, oratoire sans excès de rhétorique et imagé sans fantaisie, ait plus de gravité et moins de vie et d'éclat que l'œuvre haletante, fébrile, trépidante de Michelet, elle a elle aussi ses côtés de subjectivisme, de lyrisme et de romantisme. Chez Louis Blanc, c'est l'idéologie qui remplace le mysticisme de Michelet, et la Révolution sort d'une lutte des idées d'autorité, d'individualisme et de fraternité. L'histoire même de la Révolution est un plaidoyer, nourri de faits sans doute, mais rempli aussi des théories politiques et sociales de Rousseau, en faveur des Jacobins, considérés comme les représentants des idées de patrie et de fraternité et comme les précurseurs du socialisme.

Après ces œuvres, que j'ai qualifiées de romantiques et révolutionnaires, œuvres de parti, où les préférences et les conceptions subjectives tiennent une grande place, nous arrivons à un nouveau groupe d'œuvres, avec lesquelles l'histoire de la Révolution entre dans une phase vraiment scientifique, soit parce qu'on en étudie les causes et les caractères en s'en tenant aux faits et aux réalités concrètes, soit parce qu'on en approfondit et qu'on en renouvelle l'histoire elle-même par l'étude de sources nouvelles et en particulier des sources d'archives. D'ailleurs, les publications de documents, mémoires ou actes diplomatiques, se multiplient à partir de 1840 en France et à l'étranger, et fournissent aux historiens des matériaux considérables qui élargissent leur horizon. Les progrès de la critique historique, l'importance de plus en plus grande donnée à l'étude des textes originaux et à leur exploitation méthodique inspirent

aux historiens une idée plus haute et plus sévère de leurs devoirs et viennent fortifier le mouvement des esprits qui avait fait succéder en littérature le réalisme au romantisme.

Les ouvrages de Granier de Cassagnac, son *Histoire des causes de la Révolution française* (1850, 4 vol.), l'*Histoire du Directoire* (1851), *les Girondins et les massacres de septembre* (1856), ne méritent peut-être pas d'être cités comme des exemples de cette direction nouvelle, car ils sont écrits avec un parti pris passionné, romantique aussi à sa façon, contre la Révolution. Ils ont pour but principal de démontrer ce paradoxe que Louis XVI avait, dès avant 1789, préparé toutes les réformes politiques, administratives et sociales qui ont été assurées à la France par les institutions du Consulat, tandis que toute la Révolution n'a été qu'une période d'anarchie, d'utopie et de crimes, qui n'a fait que retarder et altérer ces réformes. Il prenait ainsi le contrepied, non seulement du point de vue de Louis Blanc, de Michelet ou de Lamartine, qui voyaient dans la Révolution l'avènement d'un ordre de chose tout nouveau, bien-faisant pour le monde entier, malgré les violences qui l'ont accompagnée, une transformation du monde moral aussi considérable et aussi heureuse que celles produites par le Christianisme, par la Renaissance et la Réforme, mais aussi le contrepied du point de vue de Mignet et de Thiers, qui avaient vu dans la Révolution la conséquence nécessaire de la ruine de l'Ancien Régime et une série de transformations politiques et sociales, de conflits et de catastrophes, enchaînées les unes aux autres par une logique inexorable, et qui ont eu chacune son utilité. Néanmoins M. de Cassagnac a eu le mérite, dans ses *Girondins*, de s'élever le premier contre la légende, créée par Lamartine, qui faisait d'eux des modérés et qui les déchargeait de toute responsabilité dans les excès révolutionnaires. Il a eu surtout le mérite, dans son ouvrage sur les causes de la Révolution, d'attirer l'attention, plus qu'on n'avait fait jusque-là, sur les tentatives faites sous Louis XVI pour corriger les abus de l'Ancien Régime et aussi sur la nature précise de ces abus. Malheureusement M. de Cassagnac ne s'est pas donné le temps d'étudier à fond le sujet qu'il traitait et s'est laissé entraîner par ses parti pris réactionnaires.

Il n'a pas vu ou du moins n'a pas dit ce que M. Chérest a si bien exposé dans son ouvrage sur la *Chute de l'Ancien Régime* (1884-1886, 3 vol.), c'est que de 1787 à 1789 le gouvernement de Louis XVI et les classes privilégiées ont montré une répugnance à corriger les abus et une résistance à réaliser les réformes demandées et promises, qui ont rendu la Révolution inévitable.

C'est l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville sur l'*Ancien Régime et la Révolution*, paru en 1856, qui peut être considéré comme le point de départ de l'étude scientifique et impartiale de la Révolution, dépouillée de tout parti pris politique, de toute exaltation mystique ou poétique. On a souvent exagéré l'originalité des vues de Tocqueville et la sûreté de son jugement. Il est utile, pour mettre toutes choses au point, de relire le remarquable article d'Alphonse Peyrat, qui a été recueilli dans son volume d'Essais intitulé *Histoire et Religion*. Mais le mérite de Tocqueville n'en reste pas moins très grand ; Peyrat l'a trop diminué. Tout d'abord, en ce qui touche à la méthode, il est revenu au point de vue auquel s'étaient placés Mignet et Thiers : se dépouiller autant que possible de toute passion, de tout parti pris, de toute préférence politique, considérer les faits

aux historiens une idée plus haute et plus sévère de leurs devoirs et viennent fortifier le mouvement des esprits qui avait fait succéder en littérature le réalisme au romantisme.

Les ouvrages de Granier de Cassagnac, son *Histoire des causes de la Révolution française* (1850, 4 vol.), l'*Histoire du Directoire* (1851), les *Girondins et les massacres de septembre* (1856), ne méritent peut-être pas d'être cités comme des exemples de cette direction nouvelle, car ils sont écrits avec un parti pris passionné, romantique aussi à sa façon, contre la Révolution. Ils ont pour but principal de démontrer ce paradoxe que Louis XVI avait, dès avant 1789, préparé toutes les réformes politiques, administratives et sociales qui ont été assurées à la France par les institutions du Consulat, tandis que toute la Révolution n'a été qu'une période d'anarchie, d'utopie et de crimes, qui n'a fait que retarder et altérer ces réformes. Il prenait ainsi le contrepied, non seulement du point de vue de Louis Blanc, de Michelet ou de Lamartine, qui voyaient dans la Révolution l'avènement d'un ordre de chose tout nouveau, bien-faisant pour le monde entier, malgré les violences qui l'ont accompagnée, une transformation du monde moral aussi considérable et aussi heureuse que celles produites par le Christianisme, par la Renaissance et la Réforme, mais aussi le contrepied du point de vue de Mignet et de Thiers, qui avaient vu dans la Révolution la conséquence nécessaire de la ruine de l'Ancien Régime et une série de transformations politiques et sociales, de conflits et de catastrophes, enchaînées les unes aux autres par une logique inexorable, et qui ont eu chacune son utilité. Néanmoins M. de Cassagnac a eu le mérite, dans ses *Girondins*, de s'élever le premier contre la légende, créée par Lamartine, qui faisait d'eux des modérés et qui les déchargeait de toute responsabilité dans les excès révolutionnaires. Il a eu surtout le mérite, dans son ouvrage sur les causes de la Révolution, d'attirer l'attention, plus qu'on n'avait fait jusque-là, sur les tentatives faites sous Louis XVI pour corriger les abus de l'Ancien Régime et aussi sur la nature précise de ces abus. Malheureusement M. de Cassagnac ne s'est pas donné le temps d'étudier à fond le sujet qu'il traitait et s'est laissé entraîner par ses parti pris réactionnaires.

Il n'a pas vu ou du moins n'a pas dit ce que M. Chérest a si bien exposé dans son ouvrage sur la *Chute de l'Ancien Régime* (1884-1886, 3 vol.), c'est que de 1787 à 1789 le gouvernement de Louis XVI et les classes privilégiées ont montré une répugnance à corriger les abus et une résistance à réaliser les réformes demandées et promises, qui ont rendu la Révolution inévitable.

C'est l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville sur l'*Ancien Régime et la Révolution*, paru en 1856, qui peut être considéré comme le point de départ de l'étude scientifique et impartiale de la Révolution, dépouillée de tout parti pris politique, de toute exaltation mystique ou poétique. On a souvent exagéré l'originalité des vues de Tocqueville et la sûreté de son jugement. Il est utile, pour mettre toutes choses au point, de relire le remarquable article d'Alphonse Peyrat, qui a été recueilli dans son volume d'Essais intitulé *Histoire et Religion*. Mais le mérite de Tocqueville n'en reste pas moins très grand ; Peyrat l'a trop diminué. Tout d'abord, en ce qui touche à la méthode, il est revenu au point de vue auquel s'étaient placés Mignet et Thiers : se dépouiller autant que possible de toute passion, de tout parti pris, de toute préférence politique, considérer les faits

comme liés indissolublement les uns aux autres, comme contenant en eux-mêmes leur raison d'être, et devant être expliqués par leur place même dans la trame de l'histoire. Mais, à cette conception générale, Tocqueville a encore ajouté quelque chose qui lui est propre. Il a pensé que pour bien comprendre la Révolution, il faut commencer par laisser de côté le drame révolutionnaire, les événements tragiques qui en sont les saisissants décors, les personnages qui en sont les coryphées, pour dégager en lui-même le mécanisme de l'évolution des institutions et des faits. Il faut donc mettre d'abord de côté les récits partiels et passionnés laissés par les acteurs du drame, pour étudier les actes législatifs ou administratifs, les documents d'archives. C'est par cette méthode qu'on arrivera à déterminer de quelle manière et dans quelle mesure la Révolution trouve son explication dans l'histoire et les institutions de l'Ancien Régime.

L'étude de l'Ancien Régime et de la Révolution, entreprise par Tocqueville dans cet esprit, l'a amené à une série de résultats importants.

Il a montré que la monarchie de l'Ancien Régime avait préparé la Révolution, non seulement par ses abus, mais en détruisant, au profit du pouvoir central, toutes les institutions et tous les organismes sociaux qui avaient fait la vitalité de l'ancienne France. Il a montré, en outre, que les idées qui ont inspiré les révolutionnaires n'étaient pas seulement les théories élaborées par la philosophie du xviii^e siècle, mais aussi l'expression des aspirations séculaires de la nation. Peyrat a eu le tort, dans son article, de ne pas remarquer ce que cette vue avait de profond et de neuf.

Il faut toutefois reconnaître que Quinet, dans son article de la *Revue des Deux-Mondes* sur la *Philosophie de l'Histoire de France*, avait indiqué, quoique avec moins de précision que Tocqueville, les deux idées que je relève ici, sur l'œuvre de l'Ancien Régime et son opposition à la France du moyen âge.

Tocqueville a montré enfin que la Révolution, après avoir détruit la monarchie de l'Ancien Régime, a beaucoup moins innové qu'elle ne croyait, qu'elle a surtout précipité et achevé la transformation commencée par l'Ancien Régime, accompli certaines réformes qu'il avait conçues, mais aussi conservé ses traditions de gouvernement, même dans ce qu'elles avaient de plus mauvais. Ceci aussi était une vue nouvelle que Peyrat n'a pas relevée. Tocqueville insiste en particulier sur ce fait que la centralisation établie par la Révolution et Napoléon avec l'organisation des départements, a été la suite du système des intendants, et que la France révolutionnaire, comme la France de l'Ancien Régime, a sacrifié la liberté à l'égalité. L'idée fondamentale de Tocqueville : la solidarité dans les faits comme dans les idées entre l'ancien régime et le nouveau, l'idée que la Révolution n'est pas la naissance subite et comme miraculeuse d'un ordre de chose tout nouveau, radicalement différent de l'ancien, mais seulement une crise violente au milieu d'une évolution commencée depuis longtemps et qui continue encore, cette idée peut être considérée comme une acquisition définitive pour l'histoire, et qui trouve son application bien ailleurs que dans l'histoire révolutionnaire. C'est une vue de philosophie de l'histoire. Elle permet d'étudier la Révolution avec plus de sérénité et plus d'équité.

Peu de temps après l'apparition de l'ouvrage de Tocqueville, paraissait en 1865 un ouvrage qui occupe une place tout à fait à part au milieu des

histoires de la Révolution : les trois volumes d'Edgard Quinet intitulés : *La Révolution*. Il est bien difficile de définir ce livre, qui a excité, au moment de son apparition, une grande admiration et d'ardentes contradictions, et qui n'est plus guère aujourd'hui ni discuté ni lu, malgré les pages admirables qu'il contient et les observations ingénieuses ou profondes dont l'histoire peut faire son profit. Mais cet ouvrage souffre du défaut de presque tous les écrits d'Edgard Quinet : le vague dans la pensée fondamentale, l'impossibilité de saisir avec netteté, au milieu d'idées intéressantes, le but précis, la conclusion où tend tout le développement. Il suffit pour s'en convaincre de lire le morceau que Quinet a mis en tête de la seconde édition de sa *Révolution*, en réponse aux articles que Peyrat lui avait consacrés dans *l'Avenir National*, et qui ont été réimprimés en volumes sous le titre : *La Révolution et le livre de M. Quinet*, le plus vigoureux plaidoyer qui ait jamais été écrit en faveur des Jacobins. Quinet lui répond sans le citer ni le nommer, et on peut lire les 50 pages de cette réponse sans arriver à savoir ni quelles sont les critiques qui lui ont été faites ni ce qu'il leur répond. Le livre de Quinet n'est ni une histoire de la Révolution ni une philosophie de la Révolution. C'est un peu de l'une et de l'autre. Ce sont des considérations, à la fois morales et politiques, à propos des événements de la Révolution. Ces considérations sont souvent intéressantes. Quinet a montré, non sans force, après Mme de Staël, que la question religieuse a été une des principales pierres d'achoppement de la Révolution, une des causes de ses violences et de son avortement (1). Mais il est impossible de voir nettement s'il se contente de blâmer les révolutionnaires d'avoir voulu nationaliser le catholicisme tout en le conservant, ou bien s'il leur reproche de n'avoir pas changé la religion de la France, en la faisant par exemple protestante. Quinet s'est défendu d'avoir eu cette idée et pourtant on ne peut le lire sans croire que c'est bien là ce qu'il a eu dans l'esprit. De même, il a, avec beaucoup d'éloquence, dénoncé la Terreur comme ayant ruiné la Révolution, et il a protesté par de spécieuses raisons contre l'opinion qui prétend qu'elle fut nécessaire, mais il n'en analyse nulle part les causes ni les caractères. Quinet avait autrefois, en 1845, parlé de la Révolution dans son cours sur le *Christianisme et la Révolution française*. Il y représentait alors la Révolution comme le commencement de toute l'histoire moderne, comme le « Panthéon vivant » qui renferme l'esprit de tous les peuples ; tout y est représenté : « le protestantisme par la souveraineté du peuple, le catholicisme par l'unité, la philosophie par l'abstraction et l'âme qu'elle mêle à tout ». Napoléon lui-même complète et symbolise la Révolution jusqu'au jour où il la renie en s'alliant au catholicisme et en se posant en nouveau Charlemagne. Cette conception romantique et messianique de la Révolution, Quinet l'avait abandonnée. Il n'avait conservé de ses idées de 1845 qu'une seule, mais capitale : c'est que la France révolutionnaire avait été incapable de réaliser son idéal, parce qu'elle n'avait pas su résoudre la question religieuse et était restée enlacée dans les liens du catholicisme. Plus tard, en 1855, Quinet était

(1) C'est là une vérité sur laquelle Taine n'a pas assez insisté et qui est acquise. M. Port, dans son ouvrage sur *la Vendée Angevine*, l'a admirablement mise en lumière, mais en montrant aussi que la levée en masse a contribué tout autant, plus même que la constitution civile du clergé et la sécularisation des biens ecclésiastiques, aux soulèvements de l'Ouest.

revenu sur la question de la Révolution dans son article de la *Revue des Deux Mondes* intitulé : « Philosophie de l'Histoire de France ». Cet article est une protestation contre la conception fataliste de l'histoire de France, qui peu à peu s'était introduite dans les esprits par l'enseignement universitaire, conception où l'on cherchait à trouver l'unité et la continuité de notre histoire en montrant, par une marche nécessaire et providentielle, la Royauté fondant l'égalité en nivelant tout au-dessous d'elle, la Révolution détruisant l'absolutisme royal et faisant l'unité par la Terreur, Napoléon rétablissant l'ordre par le despotisme dans la France désorganisée, enfin l'invasion et les Bourbons brisant ce despotisme pour créer le régime représentatif. Tout se trouve ainsi expliqué et justifié. Quinet discerne cette vue fataliste chez presque tous les historiens, chez Thiers, chez Guizot, chez Buchez et Roux, chez Augustin Thierry et Louis Blanc et surtout dans l'*Histoire de France* de Lavallée, qui avait alors une grande action dans l'enseignement. Il s'insurge contre cette conception, qui anéantit la liberté humaine et il prétend au contraire que la royauté française, bien loin d'accomplir une œuvre bienfaisante et conforme aux vœux et au développement normal de la nation, a opprimé et anéanti les libertés anciennes du peuple et la tradition française qui voulait fonder l'Etat sur les privilèges des villes et des classes. La Révolution serait alors un réveil du vieil esprit de liberté de la France du moyen âge.

Dans sa *Révolution*, Quinet veut protester de même contre les idées fatalistes qui prétendent justifier la Terreur et toute la marche de la Révolution. Il veut noter les erreurs, les fautes, les crimes, fruit de la libre action des volontés ; mais, bien qu'il prétende avoir le premier établi la suite logique des événements et donné à l'histoire de la Révolution une base scientifique, il m'est impossible de trouver dans son livre autre chose que des considérations sans lien solide, toujours élevées, parfois profondes, mais dont ne ressort aucune conclusion ferme et nette.

Au moment où Tocqueville rendait le service de remettre l'histoire de la Révolution à sa place dans le développement de l'histoire de France, de lui enlever le caractère prodigieux, exceptionnel, démoniaque ou providentiel, que ses adversaires et ses admirateurs avaient voulu lui attribuer, pour lui rendre son caractère de phénomène naturel, expliqué par tout ce qui la précède et l'accompagne, un étranger, Henri de Sybel, rendait le service de remettre l'histoire de la Révolution à sa place dans l'histoire générale de l'Europe, et d'étudier le contre-coup des événements de France sur l'Europe et de la politique européenne sur la France. Pour lui, la Révolution française n'est qu'une des faces d'un grand phénomène historique : la destruction du régime féodal en Europe, phénomène dans lequel l'anéantissement de la Pologne et la dissolution de l'Empire germanique ont joué aussi un rôle considérable. M. de Sybel a eu un autre mérite, celui de s'efforcer de renouveler l'histoire de cette période en étudiant les documents d'archives que ses prédécesseurs, même Michelet, cependant chef de la division historique aux Archives, n'avaient que très peu consultés. Un seul historien, M. Mortimer Ternaux, qui publia les cinq volumes de sa grande *Histoire de la Terreur* de 1861 à 1867, après y avoir travaillé vingt ans, avait eu cette préoccupation de remonter partout aux documents originaux, à ceux conservés dans les Archives et Bibliothèques autant et plus qu'aux ouvrages imprimés. Considérant la Révolution comme un phénomène européen, M. de Sybel avait exploré

les archives de Berlin, La Haye, Munich, Londres, Naples et Vienne, avant même de fouiller celles de Paris. Sans doute cette exploration n'avait pas pu être complète ni même suffisante, mais elle avait été fructueuse. M. de Sybel avait eu encore un autre mérite. Non seulement il avait, comme M. Thiers, et avec une étendue et une profondeur de connaissances bien supérieures, fait une très grande place dans son livre à l'histoire diplomatique et à l'histoire militaire ; il avait aussi compris l'importance dans l'histoire de la Révolution des questions économiques, et il avait ouvert sur ce point une voie où il a été suivi par M. Taine et par M. Jaurès surtout, mais où l'on ne pourra avancer avec une certitude suffisante, que lorsque les publications de documents, récemment entreprises en France sur l'histoire économique de la Révolution, seront beaucoup plus avancées.

Enfin M. de Sybel eut un dernier avantage sur ses prédécesseurs. C'est qu'après avoir, en 1850, publié la première édition de son ouvrage, il ne la considéra que comme une ébauche, comme un canevas ; il se mit aussitôt à la remanier de fond en comble, grâce à des recherches nouvelles dans les archives. Les éditions de 1865 et de 1869, publiées après que l'Empereur Napoléon lui eut ouvert les archives diplomatiques et militaires françaises, constituaient un ouvrage presque nouveau. Aussi, malgré les imperfections et les erreurs quelquefois surprenantes de l'ouvrage de M. de Sybel, malgré sa partialité contre la France, et ce qu'il y a de paradoxal à faire de la question de Pologne le pivot principal de la politique européenne, malgré le défaut, que partage M. de Sybel avec Thiers, Michelet et Louis Blanc, de ne pas renvoyer en détail à ses sources, son livre marque une date capitale dans l'étude de la Révolution française. On peut dire que l'histoire impartiale et scientifique prendra désormais pour règles les termes dans lesquels il a posé le problème.

L'œuvre historique la plus importante dont l'histoire de la Révolution ait été l'objet depuis l'apparition de l'ouvrage de M. de Sybel, l'*Europe et la Révolution française* de M. Sorel, a été visiblement, non pas inspirée, mais provoquée par lui. Mais, chose curieuse, tandis que le livre de M. de Sybel intitulé : *Histoire de la Révolution française*, tendait à diminuer avec excès l'importance du rôle de la France et surtout des affaires intérieures de France par rapport au mouvement général de la politique européenne, l'ouvrage de M. Sorel, où l'Europe occupe dans le titre la première place, tout en ayant pour sujet même les relations de la Révolution avec l'histoire générale de l'Europe, montrait avec raison que, malgré tout, le rôle de la France fut prépondérant, non seulement par ses victoires et ses conquêtes, mais parce que l'action extérieure de la France était en grande partie déterminée par son histoire intérieure et surtout par les traditions séculaires de sa politique générale. Tandis que M. de Tocqueville avait marqué le lien entre l'évolution des institutions révolutionnaires et napoléoniennes et celle des institutions monarchiques antérieures, M. Sorel montre le lien de la politique et des guerres de la Révolution et de l'Empire avec la politique et les guerres de la monarchie de l'ancien régime. M. Sorel a mis vingt ans à préparer son œuvre par une étude approfondie des documents originaux conservés dans les archives françaises. On peut regretter qu'il n'y ait pas joint l'étude des archives étrangères, mais il pouvait dans une certaine mesure s'en dispenser, grâce au nombre considérable de publications de documents

et de travaux de détail excellents parus, surtout en Allemagne, mais aussi en France, en Russie, en Angleterre depuis 1860 ; et d'ailleurs, comme on ne peut pas tout faire, il valait mieux dépouiller à fond la série des documents français que de parcourir, comme l'a fait Sybel d'une manière incomplète, les archives de toutes les capitales.

L'ouvrage de Sorel a commencé à paraître en 1885 ; il était achevé en 1905 en huit volumes, et l'auteur mourait un an à peine après avoir dit son *Exegi monumentum*, laissant une œuvre d'une importance vraiment capitale. On a pu lui reprocher de n'avoir pas apporté une critique aussi rigoureuse à la partie de son œuvre relative au Directoire, au Consulat et à l'Empire qu'à la période de 1785 à 1796, et d'avoir trop cédé à la tentation de ramener tous les événements à une cause unique : la jalousie de l'Angleterre, qui aurait contraint Napoléon à poursuivre sans relâche ses guerres et ses conquêtes ; mais la partie de son œuvre qui a rapport à la Révolution même, dans laquelle il montre l'étroite solidarité qui relie les idées et les actes du gouvernement révolutionnaire aux traditions de l'ancien régime, est d'une solidité inattaquable. M. Sorel, à la différence de M. de Sybel, a indiqué toujours ses sources, sommairement, mais suffisamment.

Par une heureuse coïncidence, presque au moment même où M. Sorel commençait à publier cette histoire diplomatique de la Révolution, où la psychologie des hommes et du peuple tenait une si grande place, M. Chuquet commençait lui aussi, en 1886, la publication de ses 12 volumes sur les *Guerres de la Révolution*, auxquels est venue se joindre une série d'études de détail, qui ont renouvelé l'histoire militaire de cette époque et l'ont fixée par une connaissance des plus complètes, des plus sûres, de toutes les sources originales, françaises et étrangères.

Pendant que M. Chuquet étudiait à fond un des côtés de l'histoire révolutionnaire, sans se permettre d'incursion en dehors du domaine qu'il avait choisi, ni aucune généralisation sur l'histoire politique et sociale, et que M. Sorel traitait à fond également l'histoire diplomatique, mais en en montrant, comme il était nécessaire, son lien étroit avec l'histoire intérieure de la France, un autre historien, M. Taine, entreprenait, par la même méthode, c'est-à-dire en recourant aux textes originaux et en scrutant les archives, de donner, lui aussi, un ouvrage d'ensemble sur la Révolution. Ayant commencé son travail au lendemain de la guerre de 1870, M. Taine en publiait le premier volume en 1881 ; le cinquième paru de son vivant est de 1891 ; le sixième et dernier, demeuré incomplet, n'a paru qu'après sa mort, en 1894. L'ouvrage de Taine a été, l'an dernier, l'objet d'une critique très acerbe dans le volume de M. Aulard, intitulé *Taine historien* ; il a été défendu avec habileté par M. Augustin Cochin dans son petit livre : *Taine et M. Aulard : La crise de l'histoire révolutionnaire*. M. Aulard n'a vu dans le livre de Taine qu'un pamphlet antirévolutionnaire, fondé sur une étude superficielle et inexacte des documents d'archives, et aussi peu scientifique et instructif que les pamphlets royalistes de la Restauration. Il y a là une très grande exagération et une très grande injustice. Taine était parfaitement exempt de tout préjugé, soit religieux soit monarchique ; son livre ne ressemble en rien aux récits passionnés et tendancieux d'un Lacretelle, d'un Fantin Desodoards ou d'un Beaulieu, pas plus qu'aux livres de Granier de Cassagnac. Si l'on voulait trouver un ouvrage à comparer au sien, il faudrait

prendre ou la *Révolution* de Quinet ou les *Considérations* de M^{me} de Staël, qui examinait les fautes de la Révolution pour y trouver les éléments d'une apologie du gouvernement anglais. Taine est, lui aussi, hanté du regret que les Français n'aient pas pu, comme les Anglais, faire une Révolution qui accommodât toutes les traditions politiques du passé avec les nécessités du progrès moderne, qui transformât les institutions progressivement, en tenant toujours compte des intérêts pratiques, sans tout bouleverser au nom d'un idéal théorique chimérique et irréalisable. Ce qui fait l'intérêt et aussi la faiblesse de son livre au point de vue scientifique, c'est qu'il n'a pas abordé l'histoire de la Révolution sans idée préconçue, comme l'ont fait Tocqueville et Sorel, lorsqu'ils ont cherché à la comprendre sans s'inquiéter d'avance des conclusions auxquelles ils arriveraient. Il a entrepris son travail à un moment où la France lui paraissait courir aux abîmes, et où le vice fondamental de ses institutions lui paraissait être l'exagération des idées égalitaires et de la centralisation gouvernementale, l'absence d'un organisme social et politique hiérarchisé faisant leur place à des forces locales, à des groupements autonomes et coordonnés, à l'action individuelle, à une liberté réglée par la loi. La France contemporaine étant sortie de la Révolution, c'est dans la Révolution que Taine a cherché les *Origines de la France contemporaine*, non pas dans la Révolution seule, mais aussi dans l'Ancien Régime qui a produit la Révolution et dans l'Empire qui en est résulté. Il a étudié ces trois grands faits historiques avec l'intention d'y trouver, non pas l'explication des institutions et de l'état social et politique d'aujourd'hui, mais l'explication des défauts de ces institutions et de cet état social et politique ; ce qui le condamnait d'avance à écrire son livre dans un esprit pessimiste et à examiner tous les événements avec une disposition chagrine et hostile. J'ai rencontré Taine peu après la guerre quand il commençait à faire ses recherches aux archives ; il se mit à causer avec moi des idées qui le guidaient dans ses recherches. Au bout d'un moment je lui dis : « Je comprends, l'Ancien Régime a été un fiasco, la Révolution un fiasco, l'Empire un fiasco, c'est pour cela que nous patageons dans la boue. » — « C'est absolument cela », me dit-il.

Évidemment une pareille disposition d'esprit n'est pas très favorable à une étude sereine ni à des conclusions impartiales ; mais il n'est pas défendu, si un état de choses vous paraît dangereux ou mauvais, d'en demander l'explication à l'histoire, et, dùt cette explication être partielle et partielle, elle peut être très importante, non seulement pour comprendre les choses actuelles, mais aussi pour comprendre le passé, si l'étude a été faite avec pénétration et vigueur. Ce fut le cas pour Taine et, quels qu'aient été les parti pris qui l'ont guidé et dans ses recherches et dans ses jugements, son livre est infiniment utile et pour l'intelligence de l'état présent de la France et pour l'intelligence de son passé.

Seulement, il faut bien se rappeler que Taine n'a pas écrit une histoire de la Révolution, mais une étude psychologique et philosophique sur la formation des institutions et de la mentalité de la France contemporaine. Bien que Taine prétendit être un simple collecteur, observateur et classificateur de faits, et que son livre tout entier soit une série de faits mis en aussi haut et coloré relief que possible, destinés à illustrer et prouver chacune de ses assertions, il était avant tout un logicien et par là-même un idéaliste, qui au fond ne voyait qu'une lutte d'idées sous l'ap-

parence sensible des faits. La Révolution pour lui est le résultat d'idées abstraites et fausses qui ont engendré des théories chimériques. Ces théories ont donné naissance à des institutions inapplicables qui ont produit le désordre et l'anarchie, dont on n'est sorti que par la tyrannie. Ainsi résumée, l'œuvre de Taine nous apparaît comme incroyablement étroite et passionnée. — Mais prenez-la dans ses diverses parties et vous verrez que, malgré ses lacunes très visibles et ses injustices évidentes, il s'y trouve des vues historiques d'une très grande portée. Personne n'a mieux montré que l'Ancien Régime avait détruit toutes les forces vitales de la France pour ne laisser subsister qu'un pouvoir monarchique vermoulu, et cela dans un pays d'une culture philosophique et politique très avancée, disposé à légiférer d'après les idées *a priori*. Il a très bien vu ce qu'il y a de dangereux et d'impraticable à vouloir créer d'un coup tout un régime nouveau — et comment ce nouveau régime, qui devait corriger des abus et des désordres séculaires a été créateur d'anarchie, et comment cette anarchie a amené, par la nécessité de vivre, la tyrannie jacobine, puis la tyrannie napoléonienne. — Taine, en faisant le tableau de l'anarchie spontanée de 1791 et 1792, puis de la conquête jacobine, a donné aux historiens des indications qui ne pourront plus jamais être négligées, et il a laissé sur l'état moral de la France révolutionnaire des traits de lumière qui font de son livre quelque chose d'absolument nouveau et de très fécond, comme il a aussi, dans ses deux volumes sur le Régime moderne, posé avec une vigueur admirable les questions vitales que la France du xix^e siècle a légué à celle du xx^e et dont la solution paraît encore si incertaine. Son tort a été de ne voir qu'un côté des choses et de n'avoir pas su, pas plus que Carlyle, à qui il le reprochait, mettre le bien à côté du mal, les vertus à côté des vices. Quand il raconta à son tour l'histoire de la Révolution, il reproduisit contre elle et contre la néfaste influence de la philosophie du xviii^e siècle, de Rousseau surtout, à peu près toutes les accusations de Carlyle.

M. Lacombe, dans son volume sur *Taine historien et sociologue*, a très bien mis en lumière les défauts de la méthode de Taine et le danger de son système de simplification. Sa psychologie du Jacobin est une psychologie en grande partie fantaisiste. M. Lacombe critique aussi avec raison la prétention de Taine de retrouver partout, dans la Déclaration des droits et dans la Révolution, Rousseau et l'Esprit classique. Car enfin; il faut s'entendre. Si Rousseau est le père du Romantisme et de la Révolution, ce n'est plus l'esprit classique qui est responsable des erreurs de la Révolution.

Le livre de Taine, malgré tous ses défauts, est l'œuvre d'un puissant esprit, qui a cherché, avec l'intention la plus honnête, à ne rien dire dont il ne pût fournir une justification puisée aux sources originales, à comprendre et à faire comprendre pourquoi la France, depuis la Révolution, paraît perpétuellement mécontente de son sort et ne trouve pas dans ses institutions la satisfaction des principes mêmes au nom desquelles elle a renoncé à l'Ancien Régime. Certes, il n'avait pas une préparation historique préalable suffisante; certes, il a vu trop peu de sources et les a choisies avec des idées préconçues; certes, il a souvent plié les faits pour les faire servir à la démonstration d'un système, mais il a eu l'immense mérite d'avoir considéré, comme Michelet avait cherché à le faire, que, pour comprendre la Révolution, il fallait pénétrer dans le cerveau et le

cœur des hommes qui l'ont faite, et d'avoir essayé d'analyser leurs idées et de faire revivre leurs passions. Il ne s'est pas contenté de tenter de pénétrer dans l'âme des révolutionnaires, il a tenté aussi de voir et de montrer, à côté des institutions théoriques, l'état réel des choses dans la France en révolution. Disons que Taine n'a ni vu ni dit toute la vérité sur ces deux points, mais il a cherché à la voir et à la dire; il l'a cherchée par une méthode scientifique, et ce qu'il a fait restera durable sur quelques points, fécond sur tous.

Le terrible critique de M. Taine, M. Aulard, a lui aussi composé une œuvre de synthèse historique sur la Révolution. Il a publié en 1891 une très remarquable *Histoire politique de la Révolution française de 1789 à 1804*. Ce livre est, à tous les égards, la contre-partie du livre de Taine. Celui-ci ne nous montre que les passions déchaînées; M. Aulard s'attache à marquer le développement des institutions; là les Français paraissent un peuple d'énergumènes et de bêtes féroces; ici un peuple de législateurs. Si l'on voit dans le fond du théâtre le vague reflet de scènes de carnage, ces violences ne sont que le résultat fatal de la guerre. Quand la France est victorieuse à Fleurus, la Terreur disparaît d'elle-même.

M. Aulard a, comme M. Taine, une idée systématique qui fait la trame de son livre. La Révolution de 1789 a été inspirée par deux idées principales: l'égalité et la souveraineté populaire. Elle n'a pas d'abord vu que ces deux idées postulaient la démocratie et la République. Elle a essayé de fonder une monarchie constitutionnelle bourgeoise et censitaire qui a croulé, laissant le désordre derrière elle. La République démocratique de 1793 n'a pu vivre, par suite des violences auxquelles l'état de guerre l'a contrainte, et elle a laissé la place à la République bourgeoise du Directoire, qui a été emportée à son tour par les idées démocratiques et par la République plébiscitaire du Consulat.

M. Aulard qui, depuis trente ans, consacre toute son activité de savant, de professeur et d'écrivain, à l'histoire de la Révolution, est un des hommes qui connaissent le mieux toutes les sources de cette histoire. Tout ce qu'il a écrit sur la Révolution repose sur une base scientifique des plus solides. Son *Histoire politique de la Révolution française*, le seul ouvrage général qu'il ait écrit, est infiniment instructif; mais, comme il était fatal, il n'envisage la vaste question de la Révolution que sous un angle très particulier, et les théories politiques y prennent nécessairement une importance telle que les événements et les hommes passent au second plan.

Une année après l'apparition du livre de M. Aulard, paraissaient les deux premiers volumes d'une histoire générale de la France contemporaine composée sous la direction de M. Jaurès. Histoire assez malheureusement qualifiée *Histoire socialiste*, ce qui semblait indiquer qu'elle serait inspirée par un parti pris doctrinal, avec l'idée préconçue de montrer l'idée socialiste comme le point nécessaire d'aboutissement de tout le mouvement de l'histoire de France. Heureusement, dans l'exécution, cette histoire a été encore plus sociale que socialiste, et a eu le mérite de donner aux questions économiques et sociales une place très grande, place légitime qu'on ne leur avait pas faite jusque-là. En ce qui concerne la Révolution, Sybel et Taine avaient été à peu près les seuls à s'en préoccuper.

Les divers volumes de cette histoire ont, pour la plupart (1), été pré-

(1) Le volume de M. Renard sur la République de 1848 fait, ainsi que ceux de M. Jaurès, une heureuse exception.

parés beaucoup trop vite et n'ont pas apporté beaucoup de choses neuves à la science. Toutefois les premiers volumes, sur la Constituante, la Législative et la Convention, dus à M. Jaurès, méritent une attention particulière. En particulier le volume de la Constituante, de beaucoup le plus nouveau et le plus solide, contient, non seulement des vues, mais des faits du plus vif intérêt sur l'état social de la France sous Louis XVI, sur le rôle que la transformation des conditions économiques a joué dans le mouvement de 1789, et sur les résultats économiques et sociaux de l'œuvre de la Constituante. M. Jaurès a, dans une certaine mesure, renouvelé cette histoire et une grande partie des faits qu'il a signalés prendront place à l'avenir dans tout ce qu'on écrira et ce qu'on enseignera sur cette période.

Naturellement, à côté des ouvrages généraux sur la Révolution, tout un énorme travail de publications de documents et de monographies sur les divers points et les divers personnages de l'histoire révolutionnaire se produisait ; et l'histoire de la Révolution se trouve ainsi, peu à peu, éclairée de tous les côtés (1). Les bonnes méthodes de travail se répandant peu à peu partout, un grand nombre de livres paraissent, qui sont composés dans un esprit d'absolue objectivité, et ceux même qui sont inspirés par des parti pris, soit favorables, soit hostiles à la Révolution, sont obligés de les dissimuler sous des apparences de méthode critique et scientifique. Il y a même là un danger très réel pour la vérité historique.

Je n'ai voulu, dans ce rapide exposé, que marquer les étapes suivies par le travail de l'érudition historique et de la littérature historique dans l'étude générale de la Révolution, et montrer la place qu'y occupe l'œuvre de Michelet, œuvre empreinte de romantisme et animée par un incontestable parti pris d'admiration pour la Révolution, mais œuvre d'un homme qui savait manier les textes, qui avait l'amour et le sens de la vie, et qui a su, d'une part, utiliser certaines sources restées fermées à ses devanciers, de l'autre voir des aspects de la psychologie collective de la nation pendant la Révolution que personne n'a rendus comme lui. Son œuvre, très improvisée, très incomplète, pleine de défauts qui crèvent les yeux, ne peut cependant être négligée par aucun de ceux qui étudient la Révolution.

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

(1) C'est dans ces travaux de détail que se montrent mieux les progrès qu'a faits l'esprit scientifique dans l'étude de la Révolution. Des bibliographies comme celles de MM. Tourneux et Tuetey ; des publications de documents comme celle de la *Correspondance de Mme Roland* par M. Perroud, ou celle des *Procès-verbaux du Comité de l'Instruction publique* par M. Guillaume ; des ouvrages sur des points particuliers de l'histoire de la Révolution, comme ceux de MM. Gomel, Mathiez, Lévy-Schneider, Guyot, Chuquet et Aulard ; les innombrables travaux sur l'histoire de la Révolution dans les départements ; les vastes enquêtes entreprises par l'État et la Ville de Paris sur le Comité de salut public, sur les élections aux États généraux et aux assemblées révolutionnaires, sur l'histoire économique de la Révolution, sur le club des Jacobins, etc., etc. ; les études critiques qui paraissent constamment sur les documents et mémoires de l'époque révolutionnaire, sans parler des nombreux et excellents livres que des auteurs étrangers ont consacrés à l'histoire de la Révolution française, apportent tous les jours à cette histoire des matériaux solides et éprouvés qui permettront bientôt de porter sur elle des jugements d'ensemble raisonnés, impartiaux et compétents.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT & DE JURISPRUDENCE
20, RUE SOUFFLOT, PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

PUBLIÉE

Par la Société de l'Enseignement supérieur

Rédacteur en chef: **FRANÇOIS PICAUVET**

Parait le 15 de chaque mois par fascicule de 96 pages
20, Rue Soufflot, PARIS

ABONNEMENT ANNUEL. France et Union postale, 24 fr. LA LIVRAISON, 2 fr. 50

Chaque année parue forme deux volumes
du prix de 12 fr. chaque

AVIS A MM. LES COLLABORATEURS

Les demandes de tirages à part et d'extraits doivent être envoyées à l'éditeur avec le bon à tirer. Il n'est pas accepté de commande pour moins de cent exemplaires

PRIX DES TIRAGES A PART

8 PAGES AVEC COUVERTURE		16 PAGES AVEC COUVERTURE	
100 exemplaires.....	20 fr.	100 exemplaires.....	25 fr.
Par 50, en plus.....	5 fr.	Par 50, en plus.....	6 fr.

SIMPLES EXTRAITS

Feuilles de 16 pages sur le tirage sans pagination spéciale et avec la couverture de la Revue..... 6 fr. le 100
